



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conditions d'études des élèves et enseignants du campus Pyramide de l'UPEC

Question écrite n° 7102

Texte de la question

Mme Clémence Guetté appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'absence d'amélioration des conditions d'études des élèves et enseignants du campus Pyramide de l'université Paris-Est Créteil. Avec son collègue Louis Boyard, député du Val-de-Marne, elle s'est rendue le jeudi 9 mars 2023 sur le campus, afin de constater l'ampleur des dégradations et des défaillances du bâtiment. Comme attendu, ils ont pu voir à quel point les locaux n'étaient pas appropriés pour accueillir des étudiants et professeurs, aussi bien vis-à-vis de l'insalubrité que du manque de places et d'équipements. Face à eux, des étudiants et personnels dépassés, mal à l'aise de les accueillir dans de telles conditions. En outre, des étudiants avec lesquels ils sont en lien leur ont appris que des pressions ont été faites sur certains d'entre eux par la direction de l'UFR STAPS-SESS et que des jeunes de première et troisième année ont été quasiment sommés de ne pas se plaindre. Des témoignages publics d'élèves, notamment sur les réseaux sociaux, montrent que leur situation n'est plus tenable sur le plan scolaire et psychologique. Ils sont épuisés des reports récurrents de la mise en œuvre de toute mesure à même de faire évoluer la situation et de la permanence des enseignements en distanciel. La direction de l'université a montré sa volonté de répondre aux nombreuses sollicitations des étudiants et professeurs. Via un communiqué daté du 23 mars 2023, la présidence de l'UPEC et la direction de l'UFR ont rappelé avoir débloqué des fonds de 40 000 euros pour entamer une rénovation des locaux, qui devrait débuter prochainement. Un nouveau bâtiment de 5 500 mètres carrés est également évoqué pour reloger prochainement l'UFR. La fin de l'hiver et les derniers relevés de température et de qualité de l'air visiblement satisfaisants ont conduit la direction à lever les mesures d'urgence prises pour le déroulement des cours depuis plusieurs semaines, notamment le distanciel. En revanche, il serait regrettable que, d'une part, les enseignements se déroulent toujours dans des salles sous-chauffées l'hiver 2023 et d'autre part, que les conditions générales d'études ne s'améliorent pas et que les étudiants et professeurs soient contraints à long terme de se contenter du minimum. Mme la députée se demande donc si le Gouvernement va agir et mettre à disposition de l'université des fonds suffisants pour prendre des mesures à la hauteur des attentes et des besoins des étudiants, enseignants et personnels du campus Pyramide, afin d'y travailler dans des conditions dignes. Elle appelle de nouveau son attention sur les investissements et transformations nécessaires pour améliorer les conditions d'étude et de travail à court et à long terme. Plus généralement, elle rappelle l'importance d'allouer les moyens nécessaires à l'efficacité et à la qualité de l'enseignement supérieur et la recherche, notamment dans les universités franciliennes situées hors de Paris, souvent en première ligne face aux conséquences des budgets insuffisants.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7102

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 19 février 2024

Question publiée au JO le : [11 avril 2023](#), page 3258

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)